



Preventer

Sensibiliser sur les risques liés aux interventions des entreprises extérieures

Public visé

Chef de projet immobilier ou travaux, tous ceux qui sont amenés à surveiller l'application des consignes indiquées dans les documents formalisés (ex : plan de prévention,...)

S'adresse à un groupe de 1 à 12 personnes

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Niveau de la formation

Attestation de formation délivrée par l'organisme de formation

Durée

20 jours soient 140 heures définis selon les besoins du client

Objectifs

Cette formation vous permettra de connaître les risques du travail réel et les consignes à faire appliquer

Vous serez capable de :

- Savoir reconnaître les risques liés à des travaux
- Connaître et faire respecter les mesures de prévention et de protection définies pour réaliser les travaux
- Appréhender les risques liés à la coactivité
- Contrôler l'application des mesures définies

Méthode et moyens pédagogiques et techniques

- ✚ Le formateur : est un IPRP enregistré à la DREETS Occitanie, est certifié par l'INRS et a l'expérience de la gestion des risques liés à la coactivité
- ✚ Rôle du formateur : Apport théorique et pratique, organisation de jeux de rôles et évaluation des acquis des participants
- ✚ Moyens : Travail en équipe, individuel + échanges et partage d'expérience
- ✚ Documents : Manuel pédagogique, copie du diaporama, attestation de fin de formation

Moyens d'évaluation

- ✚ Exercice de synthèse noté, tour de table, évaluation des acquis
- ✚ Une évaluation de la qualité de la formation et du formateur est faite à la fin de cette formation

Dans le cadre d'une formation en classe virtuelle :

- Le support de cours sera dématérialisé et transmis par email
- Un lien de connexion à la plateforme sera envoyé 24h avant le début de la formation

Validité

Cette formation peut être renouvelée dès que nécessaire notamment dans le cadre du maintien de la certification

Date, lieu

En intra, et dates à définir

Coût de la formation

Tarif : Nous consulter



Preventer

Sensibiliser sur les risques liés aux interventions des entreprises extérieures

Programme

1 à 2 jours soient 7 à 14 heures

Parcours d'initiation à la prévention des risques professionnels

- Enjeux
- Obligations / Responsabilités
- Notions de base (danger, risque...)
- Processus d'apparition du dommage
- Quelles mesures de prévention mettre en œuvre pour être efficace
 - Principes généraux de prévention
 - Méthode TOH

Travail en équipe, individuel et en binôme. Jeux de rôle

Risques liés à la coactivité

- Cadre réglementaire (plan de prévention, protocole de sécurité, PPSPS, PGC, mission coordination SPS...)
- Organisation mise en place pour effectuer les travaux
- Evaluation des risques liés à la coactivité
- Mesures de prévention définies pour EU et EE
- Vérification des habilitations et autorisation de travail (+ permis spécifiques)

Management sur le terrain

- Visite de chantier
- Suivi de l'application des règles définies
- Rappel aux personnes EU et EE
- Arrêt de chantier et sanctions éventuelles

Travail sur le terrain dans l'entreprise



Preventer

Sensibiliser sur les risques liés aux interventions des entreprises extérieures

Déroulement des formations et moyens d'encadrement

Avant la formation

Une analyse des besoins (questions) est transmise à l'entreprise aux participants de la formation pour que le formateur puisse adapter sa formation aux attentes et aux besoins exprimés. Cette analyse des besoins permet de vérifier les prérequis de la formation et d'assurer une bonne adéquation du contenu aux attentes des participants.

Pendant la formation

Accueil des participants, tour de table et présentation du programme et objectifs de la formation.

Déroulement de la formation avec alternance d'apports théoriques et de cas pratiques (exercices, quizz, QCM, exercices à l'oral...)

Un suivi continu de formation et des échanges entre le formateur et les apprenants permettant de mesurer la compréhension et l'assimilation des savoirs et savoir-faire

En fin de journée

Un point est effectué sur ce qui a été étudié dans la journée afin d'assurer que tout a bien été assimilé et e pouvoir éventuellement reprendre certaines parties en fonction des retours des apprenants. Compte rendu journalier oral du formateur auprès de l'équipe pédagogique si nécessaire.

En fin de formation

Un questionnaire d'évaluation des acquis permet de mesurer les connaissances acquises pendant la formation et d'établir un niveau d'acquisition

Une fiche d'évaluation à chaud permet d'avoir un retour sur les conditions de déroulement de la formation et d'évaluer le ressenti et la satisfaction de chaque participant

Clôture de sessions et évaluation à chaud en fin de formation

Formation en présentiel : D'une part avec le formateur et d'autre part sans le formateur pour laisser la possibilité aux apprenants de s'exprimer librement et d'exposer les éventuelles difficultés rencontrées

Retour auprès des prescripteurs de la formation :

Appel téléphonique afin de faire le point sur ce qui a été transmis durant la formation, de savoir si le soin est satisfait et si autres besoins sont apparus. Le résultat des questionnaires à chaud est transmis auprès des différentes parties prenantes (client, formateur, OPCO, apprenants...). Mesure de l'utilisation des acquis de la formation avec un questionnaire à froid (transmis par mail plusieurs semaines ou plusieurs mois après la sessions d'apprentissage.